



BALISAGE A CHAQUE KILOMETRE

3 ravitaillements sur SEMI/ 1 ravitaillement sur 13 KM

Départs communs à 10h00 Salle des Fêtes HUSSIGNY SEMI

Traversée de la commune. Direction VILLERS par D26B
 Traversée de la zone en direction de Villers.
 Traversée de Villers(ravit.) et direction Morfontaine par D952
 Traversée de Morfontaine (ravit.) et direction de Tiercelet par D125
 Traversée de Tiercelet (ravit.) et direction de Hussigny par ancienne D26 (travers bois)
 Sortie du bois sur D26C direction Hussigny

ARRIVEE SALLE DES FETES L. ARAGON

13 Km

Traversée de la commune et direction de Villers par D26B
 Traversée de la zone en direction de Tiercelet ;
 Traversée de Tiercelet (ravit.) et direction de Hussigny par ancienne D26 (travers bois)
 Sortie du bois sur D26C direction Hussigny

ARRIVEE SALLE DES FETES L. ARAGON

Vous êtes à : 7km de Villerupt, 10km de Longwy, 100km de Nancy (54)

- 25km de Thionville, 50 km de Metz (57)
- 5 km de Differdange, 15km de Esch /Alzette, 45 km de Luxembourg ville (Lux)
- 15 km de Arlon (Belgique)

23ème SEMI-MARATHON et 13 km organisés par l'O.M.S. de HUSSIGNY-GODBRANGE

Un souvenir à chaque participant...

Une tombola...

dotée de nombreux lots et tirée

à partir des numéros de dossards



**DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2005
DEPART 10H00
SALLE des FETES L. ARAGON**

ANIMATION: LE REPUBLICAIN LORRAIN

REGLEMENT et ORGANISATION

1) NATURE de l'EPREUVE:

Deux compétitions sont organisées: 21,5 km et 13 km. constituées chacune d'une seule boucle. De 8h00a 9h45, accueil des concurrents à la salle des fêtes L. ARAGON (derrière l'église). Départs communs à 10h00 devant cette même salle.

2) PEUT PARTICIPER:

Toute personne majeure (homme ou femme). Les cadets ne peuvent pas courir plus de 15km. Aucune licence n'est obligatoire, par contre il est impératif d'avoir en sa possession soit une licence sportive en cours de validité d'une discipline dont la pratique nécessite un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé). Les accompagnateurs à bicyclette sont autorisés

3) CONTRÔLE:

Chaque concurrent reçoit avant le départ un dossard à porter lisible sur la poitrine. Le contrôle sera effectué par des officiels habilités à disqualifier tout concurrent qui se comporterait de manière anti-sportive.

4) ORGANISATION DU PARCOURS:

Ravitaillements à: VILLERS la MONTAGNE, MORFONTAINE et TIERCELET. Chronométrage aux 10km sur le semi-marathon.

5) SECURITE:

Sécurité assurée par signaleurs, médecin, croix rouge. Respect strict du code de la route par les coureurs.

6) CLASSEMENT:

Il sera établi un classement individuel toutes catégories et un classement par catégorie homme ou femme. Le classement officiel sera envoyé à chaque participant d'où la nécessité absolue de remplir très lisiblement le bulletin d'inscription.

7) RECOMPENSES:

Une coupe sera remise au premier de chaque catégorie. Tous les arrivants recevront un souvenir et une collation. Avant le pot de l'amitié, offert par la municipalité, se fera le tirage de la tombola à partir des numéros des dossards.

8) ASSURANCE:

Responsabilité civile: les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la société PFA à VILLERUPT.

Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement.

9) RENSEIGNEMENTS:

Mairie de HUSSIGNY tél:(France) 03/82/44/40/16 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le Samedi.

Organisateur: tél (France) 03/82/44/44/14 de 18h00 à 20h00.

10) RECOMMANDATIONS IMPORTANTES:

Il est vivement demandé de s'inscrire à l'avance, en retournant le bulletin ci-contre rempli lisiblement, daté et signé, accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'OFFICE MUNICIPAL des SPORTS de HUSSIGNY-GODBRANGE. Le courrier doit être parvenu Mairie de Hussigny au plus tard le jeudi 03 novembre 2005.

NE PAS OUBLIER LE CERTIFICAT MEDICAL (ou sa photocopie certifiée conforme à l'original par le coureur lui-même) ou la licence sportive adéquate.

Dimanche **BULLETIN D'INSCRIPTION** 06/11/2005

SEMI et 13 km de HUSSIGNY-GODBRANGE (54)

Bulletin à envoyer pour le jeudi 03 novembre 2005 soigneusement complété et accompagné du règlement correspondant et du certificat médical ou de la photocopie de la licence sportive à l'adresse ci-dessous:

Semi et 13km d'HUSSIGNY-GODBRANGE Mairie de et à 54590 HUSSIGNY-GODBRANGE

EPREUVE CHOISIE semi-marathon 13 km

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse-N° et nom de Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Nationalité : _____ E Mail : _____

Sexe : Masculin Féminin ANNEE de NAISSANCE :

Cadre réservé aux licenciés de la fédération d'athlétisme

Club d'athlétisme : _____ Nom de la ville en toutes lettres: _____

N° de licence : _____ Code club : _____

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- 10 heures précises : départs devant la salle des fêtes L. Aragon.
DROITS D'INSCRIPTION : SEMI :7,00 € 13 KM : 5,50 €
majoration de 1,50 € pour les inscriptions le jour de la course
Chèque à l'ordre de : OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS de HUSSIGNY

RETRAITS DES DOSSARDS et INSCRIPTIONS:

le dimanche de 8 h à 9 h 30 salle des Fêtes L. Aragon.

Fait à _____ le _____ 2004

Signature :

TRES IMPORTANT :

CERTIFICAT MEDICAL : LOI 99-223 Les athlètes non licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou sa photocopie certifiée conforme par eux-mêmes.

Les licenciés devront remettre une photocopie (certifiée conforme par eux-mêmes) de la licence portant une attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication.

RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la société PFA à VILLERUPT.

INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il appartient aux autres participants de s'assurer personnellement.